



POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE, COMMERCE.

# L'ÉCHO SAUMUROIS

Paraissant les Mardis, Jeudis et Samedis.

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR.

### PRIX DES ABONNEMENTS :

Un an, Saumur.	18 fr. c.	Poste.	24 fr. c.
Six mois.	10		13
Trois mois.	5 25		7 50

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — Les abonnements demandés, acceptés ou continués, sans indication de temps ou de termes seront comptés de droit pour une année. — L'abonnement doit être payé d'avance. — Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 20 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

### Gare de Saumur (Service d'hiver, 11 novembre).

#### DÉPARTS DE SAUMUR VERS NANTES.

3 heures 03 minutes du matin.	Express.
9 — 02 — —	Omnibus-Mixte.
1 — 52 — —	Omnibus-Mixte.
4 — 13 — —	Express.
7 — 18 — —	Omnibus-Mixte.

#### DÉPARTS DE SAUMUR VERS PARIS.

3 heures 03 minutes du matin.	Mixte.
8 — 25 — —	Omnibus-Mixte.
9 — 50 — —	Express.
11 — 54 — —	Omnibus-Mixte.
5 — 57 — —	Omnibus.
10 — 34 — —	Express.

### PRIX DES INSERTIONS :

Dans les annonces.	20 c. la ligne.
Dans les réclames.	30
Dans les faits divers.	50
Dans toute autre partie du journal.	75

RÉSERVES SONT FAITES : Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sans restitution dans ce dernier cas ; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

ON S'ABONNE A SAUMUR, Au BUREAU DU JOURNAL, place du Marché-Noir, et chez MM. GRASSAT, JAVAUD et MILON, libraires.

## Chronique Politique.

On lit dans le Bulletin politique hebdomadaire du *Moniteur universel* du soir :

Les rapports que les puissances entretiennent les unes avec les autres continuent à être empreints d'un caractère pacifique et cordial ; les divers cabinets ne sont divisés actuellement par aucune discussion irritante, et les appréciations pessimistes auxquelles se livrent certains organes de la publicité, en examinant la situation générale, ne reposent pas sur des informations exactes.

M. Baroche a prononcé mardi, à Rambouillet, à l'occasion d'une cérémonie religieuse, — la pose de la première pierre d'une église, — deux discours que publie le *Moniteur* et qui empruntent aux circonstances une grande importance politique.

Répondant à l'évêque de Versailles, l'honorable ministre des cultes a loyalement caractérisé l'attitude prise par le gouvernement de l'Empereur à l'égard de la religion.

Répondant au maire de Rambouillet, M. le garde des sceaux a désavoué, dans les termes les plus catégoriques, toute pensée de guerre et affirmé la politique de la paix.

Envisagées sous ces deux aspects, les paroles de M. Baroche ont, dans la situation actuelle, toute l'autorité d'un double redressement.

A l'intérieur, l'éloquent ministre, en retraçant les principes dont le second empire s'est constamment inspiré dans ses rapports avec l'Eglise catholique, a réduit à leur juste valeur

ces traités d'alliance entre le gouvernement et les cléricaux que certains journaux ont répandus avec obstination et commentés avec malveillance.

A l'extérieur, M. Baroche, en renouvelant les déclarations déjà faites à la tribune du Corps-Législatif, a fixé en deux mots l'état présent des choses : « Le gouvernement veut la paix et il n'a aucune raison de croire à la guerre. » C'est le démenti le plus net que l'on pût infliger aux rumeurs alarmantes de ces jours derniers. Ajoutons que, selon la juste observation de l'honorable ministre, les grands travaux d'intérêt public et de longue haleine, dans lesquels le gouvernement s'est engagé, prouvent toute sa confiance dans le maintien de la paix.

Il serait superflu d'insister sur la portée et la signification de ce langage, si conforme, du reste, à celui que les ministres de l'Empereur n'ont cessé de tenir.

Le *Journal de Saint-Petersbourg*, du 15 avril, constate qu'il est possible que les puissances européennes s'entendent entre elles pour ramener leurs forces militaires à un pied de paix qui rassurerait tous les intérêts.

Dans un autre article, le *Journal de Saint-Petersbourg*, réfutant une assertion de la *Nouvelle Presse libre*, de Vienne, déclare que le gouvernement russe, en égard aux circonstances politiques que traverse en ce moment l'Union américaine, a consenti à ce que le paiement de l'indemnité pour la cession de l'Amérique russe soit ajourné au 1<sup>er</sup> mai. Le journal ajoute qu'il n'y a pas lieu de douter

que le Congrès de Washington n'autorise le paiement de cette indemnité.

Une dépêche télégraphique de Lisbonne annonce que les Chambres ont été ouvertes le 15 dans cette capitale par le roi en personne, avec la plus grande solennité, et que Sa Majesté a été accueillie, au dedans comme au dehors de l'enceinte législative, par les manifestations les plus chaleureuses.

La tranquillité la plus complète règne à Lisbonne et dans toutes les autres parties du royaume portugais.

Une dépêche télégraphique, arrivée de Barcelone, annonce qu'un certain nombre d'ouvriers, ayant voulu chômer le lundi de Pâques, selon l'usage ancien, ont essayé de s'opposer à ce qu'on travaillât dans les fabriques.

Il en est résulté quelques rassemblements tumultueux. Par mesure de prévoyance, le capitaine général a déclaré l'état de siège. La ville est complètement rassurée et tranquille.

On remarquera que ces agitations locales sont tout-à-fait étrangères à la politique.

La *Nazione*, de Florence, dit que le ministre des finances présentera aux Chambres un supplément du budget de la guerre et de la marine, portant des économies pour une somme de 25 millions.

La princesse Clotilde est arrivée à Turin le 16 avril.

La reine de Portugal y est arrivée le même jour, avec son fils le prince héritaire.

On a reçu de Bologne, 15 avril, les dépêches suivantes :

Hier, les ouvriers boulangers, ainsi que des ouvriers de diverses industries se sont mis en grève. Les magasins ont été fermés. Des patrouilles ont rétabli l'ordre sans violence. La municipalité et le préfet de Bologne ont publié des manifestes invitant les citoyens à garder une attitude calme. La grève continue.

La police a fait quelques arrestations.

Bologne, 16 avril. — La tranquillité est complètement rétablie.

Tous les ouvriers ont repris leurs occupations ordinaires.

Il est question du prochain voyage du roi Léopold à Paris.

On sait que la comtesse de Flandre, belle-sœur du roi Léopold II, est la sœur du prince Charles de Roumanie.

On croit que le voyage de ce souverain aurait pour objet de dissiper des appréhensions que les événements récents de Roumanie ont pu faire naître dans les sphères gouvernementales.

Nous apprenons que M. le baron de Budberg, ambassadeur de Russie à Paris, a envoyé sa démission à son gouvernement, et que, cette démission ayant été acceptée, le diplomate russe est parti pour Munich, où il a eu une rencontre au pistolet avec M. de Meyendorff.

On se rappelle que M. de Meyendorff avait gravement insulté le baron de Budberg, en Belgique, lors du retour de ce dernier de Saint-Petersbourg.

### FEUILLETON.

## L'AIGLE NOIR DES DACOTAHS,

PAR JULES B. D'UBRIAC.

(Suite.)

### IX. — CŒUR-DROIT.

La bande d'Indiens dans laquelle Esther Morse était prisonnière, conduite par Aigle-Noir, était cette portion de la grande tribu des Dacotahs ou Sioux que la population blanche des frontières appelait *Gens du Large*, pour les distinguer des *Gens du Lac*, autre section de la même tribu qui vivait dans les villages sur le bord du lac Spirit. — Les premiers (Aigle-Noir en tête) étaient tous voleurs, pillards et assassins ; les seconds étaient assez doux et tranquilles.

Aigle-Noir avait si bien caché toutes ses manœuvres que personne ne s'en était même douté : on s'attendait bien à faire main basse sur les Mormons, sur la caravane de Miles Morse, mais on ne savait point au juste quand et comment se feraient les choses.

En poussant leur cri de guerre, ils avaient pensé attirer à leur merci le chef Mormon, et le rançonner sans miséricorde. Mais leur étonnement fut grand d'entendre une voix forte et claire y répondre par un cri reten-

nant, et de voir apparaître sur la colline un cavalier qui se dirigeait rapidement vers eux.

Cette apparition avait un caractère si soudain et si fantastique qu'on crut d'abord avoir affaire au Manitou des montagnes, ou à un messager céleste du Grand-Esprit.

Esther Morse, elle-même, quoique bien au-dessus des superstitions indiennes, ne put réprimer une vive émotion en voyant sortir, presque des nuages, ce jeune inconnu dont le coursier semblait avoir des ailes, tant il descendait rapidement les pentes abruptes et rocaillieuses.

En quelques minutes il fut arrivé près des Dacotahs qui lui firent — silencieusement suivant leur usage — un accueil plein de respect et de déférence.

Le nom d'Osse'o fut murmuré par plusieurs guerriers indiens.

Quoique paraissant être un personnage considérable parmi les Dacotahs, il portait plutôt le costume d'un chasseur blanc que celui d'un guerrier sauvage ; tout son équipement portait les signes évidents du luxe et de la civilisation. Esther remarqua sa belle selle brodée ; la bride en argent ciselé de son cheval ; ses vêtements en fine peau de daim parfumée ; ses mocassins élégants ; son chapeau enjolivé de fourrures précieuses et décoré d'une seule plume d'aigle.

Devant sa poitrine était suspendu l'ornement favori des chefs indiens, un petit bouclier en argent damas-

quiné. Ses pistolets à crosse d'ébène, sa lance dont le fer était en acier damassé, n'étaient certainement pas l'œuvre d'un artiste sauvage.

C'était un beau jeune homme, à la taille fine et souple, au visage ovale et intelligent, aux yeux bleus, couleur rare chez les Indiens, au maintien noble, empreint d'une grâce hautaine.

Sa voix harmonieuse et sonore n'avait point les notes gutturales des sauvages ; Esther sentit son cœur battre lorsqu'il la regarda, le sourire sur les lèvres, — le sourire ! chose inconnue au guerrier indien.

— Les guerriers des Dacotahs sont bien loin de leurs wigwams, dit-il à Aigle-Noir, en promenant autour de lui des regards perçants comme pour découvrir le motif de leur expédition.

— Les mocassins d'Osse'o ne s'éloignent pas souvent du lac Spirit, répondit évasivement le chef.

— La prairie est ouverte à tout le monde. Les *gens du large* viennent sans doute adorer le manitou dans les grandes cavernes de la montagne ?

— Mon frère est un *homme du lac* ; a-t-il rencontré le Grand-Esprit ?

— Lorsque le cri de guerre des Dacotahs a frappé ses oreilles, il a cru entendre les esprits des montagnes. Pourquoi les chevaux d'Aigle-Noir se dirigent-ils vers le soleil couchant ? cette piste les emmène loin de leurs femmes et de leurs enfants ?

— L'homme blanc possède de nombreux troupeaux ; dans sa main il tient beaucoup d'or rouge : les Dacotahs sont pauvres. Le buffle et le daim ont quitté leurs forêts natales ; la loutre et le castor ont abandonné les rivières ; le cheval sauvage a disparu. C'est l'homme blanc qui, avec son fusil, a chassé tout cela : le fer de ses wagons a écrasé l'herbe des prairies. Le fils du désert cherche en vain de la nourriture pour ses petits enfants : son wigwam est vide. Les Faces-Pâles ont dépouillé le Dacotah, il s'en va pour leur échapper.

— Les paroles d'Aigle-Noir sont, comme la trace du serpent, tortueuses et pleines de fourberie : sa langue est fourchée, ses pieds ont perdu le sentier de la vérité. Il n'y a ici ni bestiaux ni provisions appartenant à l'homme blanc.

— On les a emmenés bien loin. Les Faces-Pâles étaient en nombre plus grand que les fruits du *Mah-nomance*.

— Les grains du riz sauvage sont innombrables. Le Dacotah n'est point une taupe qui aille se jeter aveuglément dans une trappe. L'arme à feu des Faces-Pâles envoie la mort : où sont les blessés et les tués parmi les Dacotahs... ?

Quoique embarrassé par les questions pressantes du nouveau venu, et déconcerté de voir ses plans dévinés, Aigle-Noir continua ses réponses hypocrites.

— Les hommes rouges s'enfuient : ils voient que les



Une dépêche de Munich annonce que M. de Budberg a été légèrement blessé, et qu'il devait être de retour à Paris le 15.

On nous assure que ses collègues de la diplomatie et un grand nombre de ses amis sont allés dès la veille s'inscrire chez l'ambassadeur russe.

Pour les articles non signés : P. GODET.

## Nouvelles Diverses.

M. Troplong, président du Sénat, était attendu jeudi soir à Paris. On pense que la haute Assemblée sera convoquée pour le mardi 21. Dans cette séance, le Sénat fixera sans doute le jour de la discussion de la pétition sur l'enseignement supérieur.

M. Devienne n'a pas encore donné lecture à la commission du rapport de la loi sur la presse.

M. de Maupas n'a pas non plus soumis à la commission, dont il est le rapporteur, son travail sur le droit de réunion.

On pense que ces commissions seront convoquées la semaine prochaine, et que dans la séance de vendredi 24 avril, M. le premier président Devienne pourra déposer le rapport sur la loi de la presse.

Dans ce cas, la discussion s'ouvrirait au Sénat, vers la fin du mois.

— La reprise des séances du Corps-Législatif devant avoir lieu dans le commencement de la semaine prochaine, il n'est pas inopportun de rappeler les différents projets de loi d'intérêt général qui, dès la session dernière, avaient été renvoyés à l'examen de ses bureaux, et qui attendent encore leur tour de discussion. Parmi ces projets, un seul est à l'état de rapport : c'est celui des complés de 1864. Les autres ont pour objet :

1° Les chambres et bourses de commerce (M. Ancel, rapporteur). 2° La translation du lycée Louis-le-Grand dans un immeuble situé rue de Sèvres, conformément à la convention passée, le 30 avril 1866, entre le ministre de l'instruction publique, au nom de l'Etat, et le préfet de la Seine, au nom de la ville de Paris (M. Millon, rapporteur). 3° L'enseignement technique et professionnel (M. Chauchard, rapporteur). 4° Concession à l'industrie privée de l'exploitation de l'établissement thermal civil de Bourbonne-les-Bains (M. Chauchard, rapporteur). 5° La transformation des anciens terrains du Trocadéro et l'aliénation des terrains détachés du jardin du Luxembourg (le rapporteur n'est pas encore nommé). 6° La création de deux caisses d'assurances : l'une en cas de décès et l'autre en cas d'accidents résultant des travaux agricoles et industriels (M. de Beauverger, rapporteur). 7° Révision partielle des tarifs de douane (M. Ancel, rapporteur).

La commission du budget s'est réunie mercredi à une heure et demie au Corps-Législatif.

Il y a eu aussi réunion de la commission relative à une offre par les villes de Dunkerque et Gravelines (Nord) de faire une avance à l'Etat pour travaux d'amélioration de leur port.

Enfin, toutes les sections du conseil d'Etat se sont réunies en assemblée générale, pour discuter les amendements au projet de loi sur le Trocadéro et les terrains du Luxembourg. Les ministres d'Etat et de l'Intérieur ont assisté à la séance.

— Un triste événement est venu interrompre mercredi les délibérations du conseil d'Etat siégeant en assemblée générale.

On discutait la question du chemin de fer de Tours à Châteauroux. M. le comte Dubois, dont la compétence en pareille matière est connue de tout le monde, avait pris par deux fois la parole et suivait le débat avec un vif intérêt. Tout-à-coup on le voit se soulever sur son siège, puis retomber et s'affaisser en prononçant le nom de M. Lestiboudois comme une sorte d'appel désespéré.

Il est plus aisé de concevoir que de dépeindre l'émotion causée par ce douloureux incident. Tous les membres de l'assemblée se pressent autour de leur collègue inanimé; on transporte M. le comte Dubois dans la section de l'intérieur, et l'on envoie en toute hâte chercher un médecin. Mais lorsque celui-ci arrive, il ne peut que constater la mort, déterminée par une attaque d'apoplexie foudroyante.

Dès qu'on fut un peu revenu de la première stupeur, on pensa au coup terrible qu'allait recevoir la famille et à la nécessité de l'y préparer. A cet instant même, arrivait M. le vicomte Dubois, qui venait chercher son père, par suite d'un rendez-vous pris d'avance. A peine eut-on le temps de l'arrêter avant qu'il entrât dans la salle; et malgré les ménagements qu'on put y mettre, son désespoir fut sans borne.

Il dut néanmoins se charger d'aller annoncer à sa mère la terrible nouvelle.

A cinq heures du soir enfin, le corps de M. Dubois put être transporté chez lui.

Plusieurs conseillers d'Etat, entre autres MM. Faré et Jahan, ne le quittèrent qu'à ce dernier moment.

M. le comte Dubois était âgé de cinquante-six ans et faisait partie du conseil d'Etat depuis 1840. Esprit éminemment pratique, ayant mené de front les études du droit avec celles qui préparent l'entrée à l'École Saint-Cyr et à l'École polytechnique, il réunissait un ensemble fort rare de connaissances spéciales, grâce auxquelles il a rendu d'éminents services dans toutes les questions relatives aux chemins de fer. Sa perte laisse un grand vide dans le corps éminent où il occupait un des premiers rangs.

— Une catastrophe lamentable est venue consterner la population de Lille, dans l'après-midi de mardi :

Vers trois heures un quart, dit le *Mémorial*, à l'heure où tous les ateliers sont au travail, une détonation effroyable s'est fait entendre dans la filature de MM. Dequoy et C<sup>e</sup>, rue de Wazemmes. Le générateur principal, d'une force de soixante chevaux, venait de sauter avec un fracas horrible.

Dans le premier moment il s'est produit, dans ce grand établissement, un désordre facile à comprendre. Les ouvriers épouvantés s'enfuient en poussant des cris de terreur; les femmes affolées se jettent dans toutes les issues, mais c'est à peine si quelques-uns peuvent gagner la rue tant l'épouvante les a troublés! Et, d'un autre côté, il était difficile de ne pas perdre la raison au milieu du chaos affreux qui s'offrait aux regards.

Comme nous venons de le dire, le générateur principal avait fait explosion. Le bruit, la violence de la commotion ont été tels, qu'on l'a ressentie à des distances considérables.

Nous ne connaissons pas bien encore la cause de ce terrible événement. On croit que le chauffeur ayant négligé de maintenir l'eau de la chaudière au degré voulu, celle-ci s'est peu à peu vidée et a chauffé à blanc. C'est alors que, craignant les effets de sa négligence, ce malheureux aura voulu remplir le générateur et que l'explosion s'est produite. Quoi qu'il en soit, jamais peut-être on n'a eu exemple d'un pareil désastre. Des plaques de tôle d'un poids énorme, des morceaux de briques, de pierres, de boulons en fer d'une force considérable ont sauté en l'air, traversé les rues adjacentes après avoir percé la toiture, qui, d'ailleurs, s'est affaissée avec un bruit horrible.

Mais les désastres ne devaient pas s'arrêter là. Quelques minutes après l'explosion, au milieu des cris d'effroi, de la poussière, des hurlements des blessés, la cheminée, haute d'environ 20 mètres, s'est écroulée au milieu d'un fracas indescriptible!

Nous renonçons à décrire l'épouvante qui a saisi non-seulement les voisins dans la rue de Wazemmes, mais encore tous les habitants du quartier. Il faut avoir vu cette scène affreuse pour s'en faire une idée.

On le comprendra facilement, dans les premiers moments on n'a songé qu'à fuir. Il semblait à ces malheureux que la ville entière était menacée de destruction.

Cependant peu à peu la raison est revenue, et l'on a pu apporter les premiers secours et se rendre compte de l'étendue du désastre.

Malheureusement il est immense. Nous ne parlons pas, ce soir, des pertes matérielles. Quelles qu'elles puissent être, elles ne sont rien auprès des victimes de ce sinistre.

Cinq malheureux ouvriers, parmi lesquels des pères de famille, ont péri sur le coup. Le

chauffeur, cause involontaire de ce désastre, a sauté en l'air, et jusqu'à présent on n'a rien retrouvé de ses restes. Un sixième ouvrier, transporté à l'hôpital, est mort dans la soirée.

On parle de quinze à dix-huit blessés, plus ou moins grièvement; mais à cet égard nous n'avons encore que des renseignements insuffisants.

— LES ENFANTS ARTIFICIELS. — S'il faut en croire la *Coopération*, on vend aux voyageurs des chemins de fer des Etats-Unis, sous le nom d'enfants artificiels, un instrument dont le prospectus décrit les avantages en ces termes :

« Destinés à assurer aux voyageurs en chemin de fer le bénéfice de l'isolement le plus complet, les enfants artificiels imitent avec une telle fidélité le vagissement et les cris des enfants nature qu'ils font fuir à toutes jambes les indiscrets qui ouvrent la portière du compartiment où ils sont déposés.

» Le prix de ces objets de première nécessité est en rapport avec la place qu'occupe le voyageur.

» Enfant de première classe, timbre de voix très-aigu et très-méchant, pouvant au besoin parcourir cinq octaves, 10 dollars; le même répétition, 12 dollars; à cris continus, 15 dollars; — deuxième classe, cris pas trop forts, mais lamentables et insupportables, 5 dollars; — troisième classe, enfants ordinaires, cris intermittents simulant l'effroi, pouvant au besoin se porter dans la poche, 2 dollars et demi.

» Ces enfants ne laissent rien à désirer sous le rapport de l'élégance et de la solidité. Ils sont garantis pour un an.

## Chronique Locale et de l'Ouest.

Par décret impérial, en date du 15 avril, ont été nommés :

Vice-président du tribunal de première instance d'Angers, M. Planchenault, procureur impérial près le siège de Saumur, en remplacement de M. Fournier, qui est nommé conseiller.

Procureur impérial près le tribunal de première instance de Saumur, M. Charil de Ruillé, procureur impérial près le siège de Mamers, en remplacement de M. Planchenault, qui est nommé vice-président.

Procureur impérial près le tribunal de première instance de Mamers (Sarthe), M. Quesnay de Beurepaire, substitut du procureur impérial près le siège du Mans, en remplacement de M. Charil de Ruillé, qui est nommé procureur impérial à Saumur.

M. Planchenault, qui reçoit aujourd'hui un avancement justement mérité, est vivement regretté dans notre ville. Dès son arrivée à Saumur, M. Planchenault, par l'aménité de son caractère et sa bienveillance, s'était promptement acquis les sympathies générales, et bientôt on avait pu constater que ces brillantes qualités de l'homme privé se retrouvaient chez le magistrat, qui ne cessait pas cependant d'être toujours ferme et de savoir faire respecter la loi. Aussi la confiance en notre procureur impérial était-elle partagée de tous, et son éloignement cause dans notre ville des regrets sincères.

Le même décret qui nous enlève M. Planchenault, donne de l'avancement à un de nos concitoyens.

La nomination de M. J. Quesnay de Beurepaire, à la tête du Parquet de Mamers, est le plus bel éloge que nous puissions faire de notre jeune compatriote. M. Quesnay ne se distingue pas seulement par son énergie, sa droiture de jugement, il est encore un écrivain élégant; sans que la justesse de ses considérations ait à y perdre, il sait donner aux questions sérieuses qu'il aborde un coloris toujours attrayant, qui en rend l'étude facile et agréable. Le poste confié à M. Quesnay est, certes, la juste récompense de son mérite et de son savoir, et ses concitoyens sont heureux de ses succès et de son avancement.

Faces-Pâles veulent les chasser de la surface de la terre, et...

— ... Et ils volent une innocente fille, puis, ils se sauvent comme des loups effrayés.

Ces paroles amères, et le ton avec lequel elles furent prononcées irritèrent profondément Aigle-Noir; mais, contenu par le regard clair et froid d'Osse'o, il n'osa laisser éclater sa rage.

— Quel a été votre but en enlevant cette jeune fille ?

— L'or, l'or ! répondit Aigle-Noir.

— Et vous la traînez par ici dans les montagnes inaccessibleles, pensant y trouver ceux qui pourraient vous donner de l'or ?

Cet argument était décisif : il ouvrit les yeux aux compagnons d'Aigle-Noir; ils commencèrent à soupçonner leur chef d'avoir d'autres projets cachés, tout autres que le pillage des Mormons.

— Eh bien ! non ! répliqua rudement Aigle-Noir qui, réflexion faite, aimait mieux ne pas parler des Mormons, les Dacotahs ne sont pas fous; ils ne quittent pas une piste facile et unie, sans motifs; car ils connaissent tous les sentiers de la montagne. Ils tournent la position de l'ennemi pour mieux le surprendre. Y a-t-il besoin de dire cela à Cœur-Droit... ? lui qui marche depuis si longtemps dans les sentiers du désert.

— Déliez la Face-Pâle, dit Cœur-Droit en français.

C'était le premier mot que put comprendre Esther,

car le commencement de la conversation avait eu lieu en langue indienne. Elle se jeta à ses genoux et le remercia en pleurant.

— La langue des Faces-Pâles est adroite au mensonge; elle sait très-bien déguiser ce que pense le cœur; répondit sèchement Cœur-Droit en lui tournant le dos.

La pauvre Esther se tut toute tremblante; elle avait cru trouver un protecteur : cette brusque réponse la dé-sillusionnait.

Néanmoins les sauvages obéirent avec empressement; l'un d'eux coupa ses liens; un autre alla lui chercher de l'eau; un autre lui offrit quelque nourriture. Osse'o retira de sa selle une peau de daim parfumée, et la jeta à ses pieds pour qu'elle s'y reposa.

La jeune fille agitée de mille pensées étranges s'assit sur sa fourrure, et se mit à rêver, la tête dans ses mains, dévorant ses larmes.

Un léger mouvement à côté d'elle lui fit relever les yeux : elle vit Osse'o debout, les bras croisés.

— Que la jeune fille au teint de neige essuie ses larmes, dit-il d'une voix douce, elles laveront les roses de ses joues. Quand le grand, le bon Manitou a placé les hommes rouges dans la prairie, il ne leur a pas donné à tous un cœur de pierre.

Puis il se tut brusquement et se détourna avec une sorte d'irritation contenue.

— Est-ce que Osse'o veut s'approprier le buffin d'AI-

gle-Noir ? A cette question du sauvage, Osse'o marcha vers lui, et, sans le toucher, le refoula si près du précipice, que d'un geste il aurait pu l'y précipiter : là il s'arrêta sans daigner lui répondre, et, les bras toujours croisés, se mit à regarder dans la plaine.

— Que les Dacotahs se dispersent dans la montagne et guettent l'arrivée des hommes blancs, dit ensuite Osse'o.

Aigle-Noir prit la parole d'un ton aigre-doux.

— Mon père n'a jamais taché son âme de sang; sa main est innocente du pillage; pourquoi mon frère se place-t-il entre Aigle-Noir et sa prisonnière ?

— Est-ce qu'Aigle-Noir a peur qu'une faible fille s'échappe du milieu de ses guerriers ? Ou bien a-t-il la lâcheté cruelle de la lier comme une victime au poteau de mort ?

— Non !

— Pense-t-il que le peuple de cette jeune fille donnera plus d'or lorsqu'il s'apercevra qu'elle a été torturée ?

— Non ! mais Aigle-Noir fait ce qu'il veut de ses prisonnières, et ne veut pas qu'on se mêle de ses actions !

— La parole d'Aigle-Noir passe comme un souffle contre mes oreilles... je ne l'entends pas, répondit froidement Osse'o sans même regarder le sauvage.

(La suite au prochain numéro.)



Le Maire de la ville de Saumur prévient ses administrés, que le rôle relatif à la taxe municipale sur les chiens, rendu exécutoire par arrêté préfectoral du 2 avril 1868, est déposé chez M. le Receveur municipal pour y être mis en recouvrement, et que tout contribuable doit acquitter les sommes pour lesquelles il y est porté.

Les réclamations seront reçues à la Sous-Préfecture de Saumur pendant trois mois, à partir de ce jour.

Les personnes qui les auront formées ne pourront, sous aucun prétexte, différer le paiement des termes échus ou à échoir pendant l'instruction desdites réclamations.

Hôtel de la Mairie de Saumur, le 16 avril 1868.

Le Maire,  
CHEDEAU, adj.

Pour chronique locale et nouvelles diverses : P. GODET.

### Dernières Nouvelles.

D'après le *Journal d'Ille-et-Vilaine*, un changement serait survenu dans l'itinéraire d'abord fixé pour le voyage du Prince Impérial : Son Altesse ne s'arrêterait plus à Rennes.

S'il faut en croire la *Liberté*, Garibaldi a quitté Caprera ; il s'est rendu à Naples ; la population napolitaine l'a accueilli avec enthousiasme.

Le brigandage des provinces napolitaines a son quartier-général au palais Farnèse, à Rome, où on confectionne en ce moment même des uniformes sur le modèle de la tenue des chasseurs de l'armée italienne, pour être distribués aux bandes qui ravagent ces malheureuses provinces, afin de pouvoir tromper les troupes qui poursuivent les brigands.

Pour les dernières nouvelles : P. GODET.

### THÉÂTRE DE SAUMUR.

Dimanche 19 avril,

**Don César de Bazan**, drame en 5 actes, par MM. Dumanoir et Dennery.

Le spectacle sera terminé par : **Riche D'Amour**, comédie-vaudeville en un acte, par MM. Xavier, Duvert et Lauzanne.

### BOURSE DU 16 AVRIL.

3 p. 0/0 baisse 07 cent. — Fermé à 69 03.

4 1/2 p. 0/0 hausse 30 cent. — Fermé à 99 40.

### BOURSE DU 17 AVRIL.

3 p. 0/0 hausse 07 cent. — Fermé à 69 10.

4 1/2 p. 0/0 sans changement. — Fermé à 99 40.

P. GODET, propriétaire-gérant.

pleur et de justesse. M. Meignan, élève aux cours Nidermeyer de Paris, a un genre différent et son jeu n'a pas moins charmé l'auditoire.

Enfin, la chansonnette comique n'a pas été oubliée, et il suffit de voir l'interprète entrer en scène pour être assuré de rire aux éclats. On nous pardonnera de ne pas livrer son nom, puisqu'il ne figurait pas au programme.

Voici encore une bonne soirée passée, nous la devons à M. le général Crespin qui n'a pas voulu abandonner une veuve et quatre orphelins, à plusieurs officiers de l'École qui ont encouragé les jeunes gens et à ceux-ci également qui ont retenu pendant plus de 5 heures une assistance nombreuse toujours désireuse de les entendre.

A tous donc les remerciements les plus sincères et pour le soulagement apporté à l'infortune et pour le plaisir qu'ils ont procuré.

On nous annonce que M. Georges Bachmann, pianiste de S. A. I. M<sup>me</sup> la grande duchesse Marie de Russie, professeur à l'Institut impérial des jeunes filles nobles de Pétersbourg, donnera mardi prochain une matinée musicale par invitations. (Il sera fait une quête, dont le produit sera versé au Bureau de Bienfaisance).

On entendra à cette séance un nouvel instrument, le *piano-harmonica*, patronné par Rossini, Litz, etc., plusieurs morceaux de violon, piano, etc.

A la suite d'un concert donné à l'assemblée des Artistes, le 5 mars 1867, le *Monde Musical*, de St-Petersbourg, s'exprime en ces termes :

« M. Georges Bachmann s'est d'abord fait entendre sur un nouvel instrument, le *piano-harmonica*, qui a excité l'admiration générale par le velouté de ses sons qui, tout en étant très-doux, s'entendent distinctement de loin ; de plus, son utilité est incontestable, et nous sommes persuadé qu'il est destiné à servir à toutes les personnes qui s'adonnent à l'étude élémentaire du piano.

» Ensuite, M. Georges Bachmann s'est présenté à nous comme soliste, et alors nous avons pu juger de ses qualités comme exécutant et comme compositeur.

» Il a joué un morceau pour piano et orchestre, et trois pour piano seul. Le *Grand Concerto* de Weber a été pour le jeune artiste l'occasion d'un grand et légitime succès. Il a dit l'andante d'une façon charmante, et a littéralement enlevé l'auditoire avec le *Presto-Final* de cette œuvre qu'il a exécuté avec une chaleur communicative et une *furia* admirable. L'exécutant a eu les honneurs de trois rappels après ce morceau. Il a en outre joué une fantaisie sur la Norma de Litz, avec toute la *bravura* que comporte cette musique, et en a rendu les plus grandes difficultés avec

une netteté désespérante. Quant à ses deux charmantes inspirations : *Doux Aveu* et *Dans les Bruyères*, le public lui a prouvé tout le plaisir qu'il avait eu à les entendre, en lui faisant répéter de suite ces deux petits poèmes. On est vraiment étonné de trouver tant de douceur, de délicatesse et d'esprit, dans des doigts, par instants si énergiques et si fougueux.

» M. Georges Bachmann possède les rares qualités qui font les artistes d'élite, et qui lui feront certainement un nom parmi les pianistes-compositeurs de notre époque : il a une belle manière de jouer, une tranquillité parfaite, et joint à une grande agilité et à un toucher très-moelleux, une précision et une verve étonnantes ; ajoutez à cela, que la nature s'est montrée mère prodigue en faveur de M. Georges Bachmann, au physique comme au moral, et vous comprendrez les succès du jeune virtuose, ainsi que l'empressement avec lequel l'aristocratie russe avait répondu à son appel, car on peut dire que c'était un public princier qui s'était donné rendez-vous à son concert ; jamais la salle de l'assemblée des Artistes n'avait vu de plus somptueuses toilettes. Enfin, disons le mot, M. Georges Bachmann est devenu du premier coup l'enfant gâté de la société de Pétersbourg, parce qu'en dehors de son beau talent, il a eu l'heureuse chance de *plaire beaucoup* à un certain public (le plus gracieux, du reste) dont le patronnage toujours persévérant, pour ne pas dire passionné, ne peut manquer de vous faire triompher ; car, Dieu sait si le proverbe a jamais menti :

« Ce que femme veut, Dieu le veut. »

» Du reste, comme confirmation de tout ce qui précède, je dirai seulement que, depuis son arrivée dans notre capitale, M. Georges Bachmann est devenu l'accompagnateur privilégié de l'illustre Tamberlick ; qu'il a été nommé pianiste de S. A. I. M<sup>me</sup> la grande duchesse Marie ; professeur à l'Institut impérial des jeunes filles nobles, et qu'on lui a offert la direction du cours supérieur de piano au Conservatoire de Moscou (place qu'il a refusée, désirant ne pas quitter la capitale). Voilà je pense des brevets de capacité assez éloquentes, et qui prouvent que M. Georges Bachmann n'est pas seulement un exécutant de premier ordre, mais encore un musicien remarquable.

» MM. Tamberlick, Wieniawski, Ciardi, Cavallini, tous premiers solistes de S. M. l'empereur de Russie, étaient le concours de leurs magnifiques talents au bénéficiaire.

» VICTOR IVANOFF,

artiste du Théâtre impérial italien et critique du *Monde Musical* de Pétersbourg.

MM. les Sous-Officiers titulaires de l'École de cavalerie et les élèves ont donné hier soir leur seconde soirée théâtrale, dont le produit doit apporter quelque soulagement à la famille Chevallier, qu'un malheur épouvantable a privé de son soutien. Si la noble pensée qui a présidé à l'organisation de cette représentation a été accueillie avec empressement par les acteurs improvisés, notre population n'est point restée en retard ; comme pour les soirées précédentes, la salle a été garnie en moins d'une heure ; les loges et les balcons brillaient des toilettes les plus fraîches ; aussi nos jeunes militaires ont-ils trouvé dans ce concours empressé un puissant encouragement. Ils étaient assurés des sympathies de leur auditoire, et, certains de leur rôle, ils ont abordé la rampe pour ne recueillir que bravos et applaudissements. Leur réputation nous dispense de tout éloge, et nous ne pouvons que rappeler l'enthousiasme de la salle pendant l'interprétation des trois vaudevilles : *La Succession Bonnet*, *la Consigne est de ronfler* et *l'Affaire de la rue de l'Ourcine*. La seconde de ces pièces avait déjà été jouée sur notre scène par un artiste de talent, et le parallèle qui a été fait entre ces deux interprétations n'est point au désavantage de celle de MM. les Sous-Officiers.

Cette fois encore, deux artistes de la troupe de M. Nestor ont prêté obligeamment leur concours, M<sup>me</sup> Laforge et M<sup>me</sup> Lazarie. Cette dernière est une nouvelle pensionnaire, qui gagnera à être connue davantage.

La seconde partie de la soirée, la partie lyrique, mériterait à elle seule un article spécial ; mais le temps et l'espace nous manquent et nous ne pouvons que signaler le succès des chœurs et des instrumentistes. Nous avons raison mardi d'attendre beaucoup de la société chorale de l'École : le chœur *Ne touchez pas à la Reine* n'a-t-il pas entraîné la salle entière ? Et que pourrions-nous dire du nocturne *Qui va là !* n'a-t-il pas été admirablement chanté ? Enfin le chœur montagnard, *la Chasse aux Isards*, quoiqu'à une heure avancée et alors que chacun semblait pressé de se retirer, ne s'est-il pas terminé couvert d'applaudissements ?

Nous ne pouvons omettre deux amateurs civils qui ont donné leur concours et deux artistes de notre ville qui occupent à Paris des postes distingués, et qui ont été entendus hier soir : M. Victor Goubault, natif de Turquant, premier violon au théâtre des Variétés, est un ancien élève de M. Albert ; il a exécuté avec M. Ch. Meignan deux fantaisies, la première de Charles Dancla et la seconde de Ch. de Bériot. Ces études ont été entendues avec infiniment de plaisir.

Ces jeunes gens sont l'un et l'autre d'un talent supérieur. M. Goubault possède un jeu d'une rapidité admirable avec beaucoup d'am-

Etudes de M<sup>e</sup> LABICHE, avoué à Saumur, et de M<sup>e</sup> LEROUX, notaire en la même ville.

### ADJUDICATION

Le dimanche 26 avril 1868, à midi,

En l'étude et par le ministère de M<sup>e</sup> LEROUX, notaire à Saumur :

1<sup>o</sup> D'UNE MAISON, sise à Saumur, route de Saint-Lambert-des-Levées, en face la Gare du chemin de fer. Mise à prix . . . . . 12,000 fr.

2<sup>o</sup> D'UNE MAISON, sise à Saumur, quai de Limoges, n<sup>o</sup> 139. Mise à prix . . . . . 4,000 »

3<sup>o</sup> D'UN JARDIN parfaitement planté, sur la route de Saint-Lambert, commune de Saumur, près la Gare du chemin de fer. Mise à prix . . . . . 4,000 »

4<sup>o</sup> D'un autre JARDIN, joignant le précédent. Mise à prix . . . . . 2,500 »

Voir pour plus ample désignation l'insertion légale qui a paru dans le

*Courrier de Saumur*, le 28 mars 1868.

S'adresser, pour les renseignements, soit à M<sup>e</sup> LEROUX, notaire, soit à M<sup>e</sup> LABICHE, avoué à Saumur.

Etude de M<sup>e</sup> CLOUARD, notaire à Saumur.

### A VENDRE

PETITE PROPRIÉTÉ, au Gaillardin, montée du Petit-Puy, sur le bord de la route de Saumur à Montsoreau, commune de Dampierre, comprenant : maison d'habitation, écurie, remise, caves, cour, jardin très-bien planté et quetier.

S'adresser à M<sup>me</sup> veuve BRIFFAULT-COUTARD, rue d'Orléans, où à M<sup>e</sup> CLOUARD, notaire. (161)

Etude de M<sup>e</sup> CLOUARD, notaire à Saumur.

### A VENDRE

A L'AMIABLE, Pour entrer en jouissance de suite, UNE MAISON,

Située à Saumur, rue Pavée, n<sup>o</sup> 5, appartenant à M<sup>me</sup> veuve Sortant ; remise et écurie. (140)

### A LOUER

Pour la Saint-Jean prochaine,

### PORTION DE MAISON

Située rue Courcouronne, n<sup>o</sup> 6, à Saumur.

S'adresser à M. MORICET, LÉON, négociant, sur les Ponts. (149)

### CAPITAUX A PLACER

A 5 pour 0/0

Sur biens ruraux et maisons dans le vieux Paris. — Fractions d'au moins 10,000 fr.

M. Pinguet, ancien notaire, 11, rue Montyon, PARIS, de midi à 4 heures. (172)

Compagnie d'Assurances contre l'Incendie,

### LA PROVIDENCE.

DIRECTION DE SAUMUR.

M. GIRARDEAU, rue du Presbytère, près l'église de Nantilly à Saumur, prévient le public qu'il est chargé du portefeuille de la Compagnie d'Assurances contre l'Incendie LA PROVIDENCE. (150)

ON DEMANDE un emploi de comptable ou autre. Bonnes références.

S'adresser au bureau du journal.

### FABRIQUE D'ENCRE

de PASQUIER, pharmacien, rue du Marché-Noir, Saumur.

Cette encre est inaltérable et n'oxyde pas les plumes métalliques.

2, RUE TRONCHET **DEUIL** 2, RUE TRONCHET

DERRIERE LA MADELEINE DERRIERE LA MADELEINE

### A LA RELIGIEUSE

Magasin de Deuil le meilleur marché et le plus important de Paris.

Spécialité de Soieries noir sublime ; Articles de goût en Lingerie, Châles, Soieries, Confections, Modes, Robes et Peignoirs.

Choix immense de Robes toutes faites pour grands Deuils Robes sur mesures en 12 heures. — 500 Peignoirs confectionnés à 7 fr. 75 ; Costumes complets en soie et en fanlaisie haute nouveauté.

Maison essentiellement de confiance et à prix fixe — (Envoi franco).

NOTA. — On trouve rarement à Paris de bonnes Etoffes de soie noire ; c'est une lacune que cette Maison a voulu combler en donnant des qualités fabriquées pour elle, à Lyon, et dont elle rembourse la valeur dans le cas où l'usage ne serait pas reconnu satisfaisant. (173)



Étude de M<sup>e</sup> CLOUARD, notaire à Saumur.

# ADJUDICATION

Par licitation, avec admission d'étrangers,

En l'étude et par le ministère de M<sup>e</sup> CLOUARD, notaire à Saumur,

Le lundi 27 avril 1868, à midi,

# DES IMMEUBLES

CI-APRÈS DÉSIGNÉS,

Dépendant de la succession de M<sup>me</sup> V<sup>e</sup> CHARLEMAGNE DUPUIS-AURIOUST.

# HOTEL

*A Saumur, quai de Limoges et rues du Relais et des Trois-Marchands.*

Cet hôtel, qui formait l'habitation de M<sup>me</sup> DUPUIS, comprend :

- En soubassement : — Huit caves et bûchers, grand corridor en pierres dures, avec deux escaliers intérieurs et porte sur la rue du Relais,
  - Au rez-de-chaussée : — Porche; à droite du porche conciergerie, remise à quatre voitures, parloir, vestibule, lieux à l'anglaise, premier escalier de service, deux chambres de domestique en entresol; à gauche du porche grand vestibule, escalier d'honneur en pierre, corridor, cuisine, laverie, office, deuxième escalier de service, chambre de domestique en entresol;
  - Au premier étage : — Grande chambre à coucher avec deux cabinets de toilette et lieux à l'anglaise, palier du premier escalier de service, vestibule, salon d'été, salon d'hiver, palier de l'escalier d'honneur, grande salle à manger, petite salle à manger, office, palier du deuxième escalier de service;
  - Au deuxième étage : — Au midi, sur le jardin, petite chambre à feu, antichambre, cabinet de toilette, chambre à coucher, vestibule, chambre à coucher, cabinet de toilette, lieux à l'anglaise; grand vestibule desservant tout l'étage; — sur le quai: chambre à coucher et cabinet, autre chambre à coucher et cabinet, antichambre, chambre à coucher et cabinet, grande chambre à coucher et cabinet;
  - Au troisième étage : — Cinq mansardes et grands greniers desservis par les deux escaliers de service;
  - Un grand jardin; écurie à quatre chevaux, fosse à fumier couverte; chambre de garçon, sellerie, grenier à foin, grenier à avoine; galerie ouverte et buanderie, serre, terrasse au-dessus et cabinet.
  - Eaux : — Trois pompes, montage de l'eau dans un réservoir au troisième; distribution aux divers étages.
- Cet hôtel joint par derrière MM. Daudet et Gilbert, par devant le quai de Limoges, d'un côté la rue du Relais, et d'autre côté la rue des Trois-Marchands.

# MAISON, dite la Gerbe-d'Or,

*A Saumur, rue de Fenet.*

- Cette maison, portant les nos 151, 153 et 155, joint d'un côté M. Jamet, et d'autre côté M. Lefebvre; elle comprend :
- Au rez-de-chaussée sept chambres et une écurie; au premier étage huit chambres, au deuxième six chambres et greniers; autres greniers régnant sur le tout;
  - Grande cour avec portail sur la rue de Fenet; dans cette cour un hangar, et dans le roc un caveau, deux grandes caves, quatre caveaux, une fontaine, une autre grande cave, quatre autres caveaux, latrines; deux chambres au-dessus de l'entrée des caves et deux escaliers;
  - Un jardin en terrasse au-dessus des caves, joignant au couchant M. Jamet, au nord la cour de la Gerbe-d'Or, au levant le jardin ci-après désigné et M. Lefebvre, et au midi la montée du Petit-Genève;
  - Petit jardin, au levant du premier jardin, joignant des autres parts M. Lefebvre et le chemin;
  - Morceau de terre labourable, en face du même jardin, dont il est séparé par un sentier, joignant au levant le coteau, au nord et au couchant deux sentiers.

*Pour visiter les immeubles et pour prendre connaissance des conditions de la vente, s'adresser à l'Hôtel, quai de Limoges, ou à M<sup>e</sup> CLOUARD, notaire à Saumur.*

Saumur, imp. de P. CODET.

Vu par nous, Maire de Saumur, pour légalisation de la signature de M. Godet.

Hôtel-de-Ville de Saumur, le

18

LE MAIRE,

Certifié par l'imprimeur soussigné.